

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 mai 2015

Madame Lucie Riendeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Sainte-Clotilde
2452, chemin de l'Église
Sainte-Clotilde (Québec) J0L 1W0

**OBJET : Suivi du rapport annuel d'activités 2014 –
Mise en œuvre du Schéma de couverture de risques incendie**

Madame la Directrice générale et secrétaire-trésorière,

La présente est pour vous informer que nous avons pris connaissance du rapport d'activités 2014 de la Municipalité de Sainte-Clotilde relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Jardins-de-Napierville. Celui-ci nous a été transmis par la MRC le 23 mars 2015 conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie (LSI).

À la suite de l'analyse de votre rapport, nous tenons à vous féliciter pour les efforts fournis par votre municipalité et le Service de sécurité incendie (SSI) qui ont permis la réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma dont notamment :

- La mise en œuvre du programme d'évaluation et d'analyse des incidents.
- L'adoption et l'application du règlement en prévention des incendies.
- La mise en œuvre du programme sur l'installation et le fonctionnement des avertisseurs de fumée.
- La mise en œuvre du programme d'inspection périodique des risques plus élevés.
- L'élaboration des plans d'intervention.
- La mise en œuvre du programme d'activités et de mesures de sensibilisation du public.
- La mise en œuvre du programme d'entretien et de vérification des véhicules et équipements.
- La formation des pompiers.
- La signature des ententes d'entraide

... / 2

Nous vous invitons à continuer vos démarches pour établir un programme d'entraînement annuel afin de vous conformer à votre plan de mise en œuvre.

Dans le but de vous offrir le support nécessaire et de vous permettre de réaliser votre planification en sécurité incendie selon les conditions prévues sur le plan de mise en œuvre de votre schéma, je vous rappelle que la conseillère en sécurité incendie du ministère, M^{me} Jolaine Tétreault, demeure en tout temps à votre disposition.

En terminant, je vous encourage à poursuivre l'excellent travail réalisé jusqu'à ce jour et je demeure convaincu que ces efforts se traduiront par une meilleure protection de vos citoyens et qu'ils contribueront à l'amélioration du bilan de l'incendie du Québec.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice générale et secrétaire-trésorière, mes salutations distinguées.

Le directeur régional par intérim,



Sébastien Doire

SD/JT/PJ/jb

c. c. M^{me} Jolaine Tétreault, conseillère en sécurité incendie,
DRSCSI 06, 13, 14, 15, 16
M. Philippe Jobin, chef du Service de la sécurité incendie par intérim,
DGSCSI